

Dronco

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Fournisseurs](#) / [Abrasifs](#)

CPM reprend Dronco

Le 16 juillet dernier, le P-dg de Dronco Hermann Bröker, annonçait à la presse la reprise du fabricant allemand de disques abrasifs à compter du 1er septembre 2013 par CMP (Capital Management Partners), une entreprise allemande spécialisée dans la restructuration d'entreprises en difficulté. Le nouveau propriétaire s'est engagé à maintenir la marque Dronco, à conserver l'ensemble des salariés et à réaliser des investissements conséquents dans l'entreprise. Hermann Bröker qui va demeurer P-dg de Dronco pour les deux années à venir a précisé que «les clients comme les fournisseurs de l'entreprise lui sont restés fidèles durant la période de crise qu'elle a traversée ». Il a également tenu à remercier l'administrateur judiciaire, Joachim Exner, qui a réussi à faire sortir Dronco du redressement en quelques semaines. De son côté, Martin Zeil, le ministre de l'économie de la région Bavière, s'est annoncé « très satisfait que l'administrateur ait trouvé un investisseur qui va pérenniser l'entreprise et maintenir les 300 emplois qu'elle représente. Cette reprise constitue une excellente nouvelle pour Dronco et pour tous ses collaborateurs ». Quelques jours auparavant, le P-dg de Dronco, l'administrateur judiciaire M. Exner de même que Jakob Jürgens, Manager chez CMP, avaient évoqué les prochaines étapes de cette reprise devant l'ensemble des employés de Dronco : «Outre des changements structurels, il est important de réaliser des investissements nécessaires à l'automatisation de la fabrication » ont-ils commenté, en ajoutant «le défi est important, mais l'équipe de Dronco nous a totalement convaincus de sa performance et nous sommes persuadés tous trois que l'avenir du site de fabrication de Wunsiedel sera assuré à long terme ».